

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 FEVRIER 2018

### ORDRE DU JOUR

#### DIRECTION DES FINANCES

1. **BUDGET 2018 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

#### DIRECTION JEUNESSE ET CITOYENNETE

2. **NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN** – Etude d'actualisation du plan guide du quartier des Martinets – Demande de financement auprès du Conseil régional des Hauts-de-France

#### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

3. **MISE A DISPOSITION – Actualisation** - Fin de la mise à disposition de la chargée de mission Prévention de la délinquance auprès de l'ACSO.

#### DIRECTION GENERALE

4. **DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES** – Compte rendu



L'an Deux Mil Dix Huit, le lundi 19 février à 18 heures, le Conseil Municipal de Montataire, convoqué le 12 février Deux Mil Dix Huit, s'est réuni en séance ordinaire, place Auguste Génie, sous la présidence de monsieur Jean Pierre BOSINO, Maire de la commune de Montataire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. BOSINO – Mme BELFQUIH - M. CAPET - M. RAZACK – Mme BUZIN - M. BOYER - M. KORDJANI – M. D'INCA - Mme LESCAUX - Mme DUTRIAUX - M. RUFFAULT – Mme BLANQUET – Mme KHACHAB – M. BELOUAHCHI - Mme REZZOUG – Mme BOUKALLIT - M. BENOIST - Mme SALOMON – Mme LOBGEAIS – M. DENAIN (point n°1) – Mme TOURE – M. TOUBACHE - Mme DAILLY – M. GAMBIER - Mme SALMONA - Mme MICHEL – Mme NIDALHA - M. GODARD.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. PUGET représenté par Mme SALMONA – M. LABET représenté par Mme NIDALHA

**ETAIENT EXCUSES** : Mme SATUK – Mme SAUVAGE - M. TUIL – M. DENAIN (à partir du point n°2).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme KHACHAB



#### **01 – BUDGET PRIMITIF 2018 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Monsieur le Maire remercie les élus et les habitants présents.

Il rappelle que le Débat d'Orientation Budgétaire est une procédure obligatoire, une séance particulière, dans les deux mois, avant le vote du budget primitif qui aura lieu le lundi 26 mars 2018. Le DOB est aussi pour nous un moyen de laisser la parole aux habitants et à celles et ceux, qui d'une façon ou d'une autre, interviennent dans notre ville, de construire ensemble le budget.

Une interruption de séance, si elle est votée par le conseil municipal, permettra de laisser la parole aux personnes présentes à cette séance particulière du conseil.

Monsieur le Maire insiste sur le fait que toutes les collectivités sont en difficulté pour équilibrer leur budget, avec notamment la baisse des dotations de l'Etat.

Les agents du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille de Compiègne ont manifesté leur colère suite à la fermeture à venir annoncée par le Conseil départemental.

Avec le gel des dotations sous le mandat de Nicolas Sarkozy, les 11 milliards ponctionnées sous le mandat de François Hollande et la politique d'austérité d'Emmanuel Macron (annonce d'une économie forcée de 13 milliards d'euros pour les collectivités !), il est extrêmement difficile d'équilibrer le budget. La ville de Champigny sur Marne a été contrainte de fermer des équipements municipaux.

En fait, ce sont les collectivités qui financent le déficit de l'Etat ; c'est complètement injuste !

Au nom d'économies, la maternité de Creil est menacée de fermeture pour être transférée sur le site de Senlis. Une nouvelle manifestation est prévue le 24 février à Creil.

Une grande journée d'action est organisée le 21 mars, dans notre ville, avec les agents municipaux et les associations « on ne peut pas continuer à accepter ! »

Et pourtant, de l'argent, il y en a ! Il faut aller chercher les 80 milliards de fraude fiscale par an !

Après cette introduction, monsieur le Maire donne la parole à monsieur Azide RAZACK, adjoint au Maire en charge des finances.

Monsieur RAZACK présente les orientations et les conditions du budget 2018 à l'aide du diaporama annexé.

Les principaux objectifs de la municipalité sont :

- Maintenir les services publics,
- Entretien du patrimoine communal,
- Assurer les investissements nécessaires,
- Maîtriser la dette.

Il rappelle l'engagement pris de ne pas augmenter les impôts jusqu'à la fin du mandat.

Comme le budget 2017, le budget 2018 est construit dans un contexte économique et budgétaire difficile en raison de la baisse des dotations de l'Etat notamment. La ville est obligée d'abaisser le niveau de service rendu comme le non remplacement des ATSEM en cas d'absence, ce qui entraîne de lourdes difficultés d'organisation dans les écoles.

Monsieur le Maire laisse ensuite la parole à madame Evelyne BLANQUET, conseillère municipale déléguée au développement de la démocratie participative.

Madame Evelyne Blanquet remercie les habitants présents et présente les différentes formes de concertation (diaporama annexé) : 11 réunions de quartier, visites dans les quartiers, rencontres avec les agents communaux, les enseignants, les bénévoles associatifs.

Elle présente les différents thèmes qui ont émergé des différentes réunions :

- Le développement économique – emploi : comment agir sur l'emploi ? comment attirer des entreprises créatrices d'emplois ?
- La police nationale : plusieurs actions innovantes concernant des effectifs supplémentaires pour le commissariat de Creil et la réouverture du bureau de police de Montataire. Une délégation sera reçue au Ministère de l'Intérieur.
- La réforme de la taxe d'habitation : en apparence, une bonne nouvelle pour les contribuables, des inquiétudes pour les collectivités.
- De moins en moins de moyens : faut-il supprimer des services municipaux alors que les besoins sont là, de la petite enfance aux personnes âgées, comment agir ensemble ?
- Le maintien des aides financières et des aides indirectes aux associations ?

- Le maintien du budget et des aides indirectes à l'enseignement ?
- Les conditions de travail qui se dégradent dues au manque d'effectifs.

A la fin de l'exposé, Monsieur le Maire s'adresse aux membres du conseil afin de voter une interruption de séance. Celle-ci est votée à l'unanimité.

Environ 35 personnes étaient présentes. Les différents thèmes abordés étaient :

- Les atouts de la ville de Montataire, ville ouverte à la culture, ville solidaire,
- L'association JADE : ce qu'elle apporte aux jeunes de Montataire,
- L'ouverture du pôle culturel à vocation intercommunale,
- L'avenir de l'hôpital public, de la maternité de Creil,
- L'EHPAD à Montataire : où en est-on ?
- Les effectifs de Police,
- L'engagement du personnel communal,
- Les problèmes liés à la procédure du ramassage des encombrants.

Après ces échanges, la fin de l'interruption de séance est prononcée à 20 heures par Monsieur le Maire.

**Le conseil municipal prend acte des orientations budgétaires pour l'année 2018 proposées par Monsieur le Maire.**

**02- NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN** – Etude d'actualisation du plan guide du quartier des Martinets – Demande de subvention auprès du Conseil régional des Hauts-de-France

**Sur le rapport de Monsieur le Maire, exposant :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui définit le cadre de la réforme de la politique de la ville,

Vu la délibération en date du 29 juin 2015 approuvant le Contrat de Ville de nouvelle génération 2015-2020,

**Considérant que :**

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) s'inscrit dans le cadre de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Parmi les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) en a retenu deux sur notre territoire qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus importants, à savoir :

- Le quartier des Hauts de Creil en tant que site d'intérêt national,
- Le quartier des Martinets en tant que site d'intérêt régional.

Les axes d'intervention spécifiques au quartier des Martinets sont les suivants :

- Poursuivre la réhabilitation du patrimoine des bailleurs avec une priorité mise sur le patrimoine de la SA HLM du département de l'Oise
- Finaliser la rénovation des espaces publics dégradés sur le cœur de quartier, l'avenue Gabriel Péri, l'avenue Anatole France

- Traiter les problématiques de stationnement notamment au niveau de l'avenue Gabriel Péri par une réorganisation ou une création de places
- Rénover l'esplanade Fernand Tuil et les équipements de loisir dégradés pour faire du cœur de quartier un lieu de vie sécurisant pour les habitants
- Développer des actions sociales et environnementales accompagnant les opérations de renouvellement urbain
- Impliquer les habitants à chacune des étapes de ces différentes opérations

Le protocole de préfiguration constitue la première étape du processus de contractualisation avec l'ANRU et ses partenaires. Il doit permettre de mener des études de cadrage stratégique en vue d'élaborer un programme, de déterminer sa faisabilité opérationnelle et d'identifier les conditions de sa réussite, notamment en termes de soutenabilité financière et de calendrier prévisionnel.

Le protocole est le document contractuel reprenant les grandes lignes du dossier, le montage financier et le calendrier de réalisation des études. L'agglomération assure le pilotage du dispositif en ayant recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de la phase protocole jusqu'à la rédaction de la convention de renouvellement urbain.

Le coût prévisionnel du protocole, incluant les postes de chef de projet à l'ACSO et à la ville de Creil, s'élève à 1 447 357 € HT. La contribution de l'ACSO s'élève à 217 235 € HT. Outre l'ANRU et la Caisse des Dépôts et Consignations, les organismes bailleurs concernés par le projet (Oise Habitat, Logement Francilien, SA HLM de l'Oise) se sont engagés à contribuer financièrement aux études relatives à l'habitat.

La ville de Montataire développera spécifiquement pour le quartier des Martinets une étude visant à affiner le projet de rénovation du quartier. Elle a notamment pour objectifs d'approfondir les aspects sociaux et environnementaux qui feront l'objet d'un plan d'actions développé conjointement aux opérations de rénovation urbaine. Le coût de l'étude est évalué à 50 000 € HT avec une participation prévisionnelle de l'ANRU à hauteur de 25 000 € HT.

Le Conseil Régional des Hauts-de-France peut également apporter un soutien financier à cette étude, il est donc proposé de le solliciter à hauteur de 15 000 €.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**Autorise avec 25 voix Pour et 4 Abstentions,** Monsieur le Maire à solliciter une aide financière du Conseil régional des Hauts-de-France dans le cadre de l'étude visant l'élaboration du plan guide définitif du quartier des Martinets.

### **03 - MISE A DISPOSITION DE MOYENS HUMAINS AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE – FIN DE LA MISE A DISPOSITION DE LA CHARGEE DE MISSION PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

#### **Sur le rapport de Monsieur le Maire exposant :**

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment les articles 61 à 63,

Vu la loi 2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique,

Vu le décret 2008-580 du 18 juin 2008, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu les délibérations n°17 du 27 mars 1997, n° 14 du 27 septembre 2004, n° 15 du 6 décembre 2004, n° 20 du 21 mars 2005, n° 23 du 27 juin 2005, n° 47 du 12 décembre 2005, n° 31 du 11 décembre 2006, n° 21 du 14 mai 2007, n° 45 du 8 octobre 2007, n° 30 du 17 décembre 2007, n° 38 du 22 juin 2009, n° 27 du 29 mars 2010, n°10 du 16 mai 2011, n° 24 du 10 octobre 2011, n° 18 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 et n° 23 du 30 septembre 2013 et n°55 du 23 juin 2014 et n°23 du 27 septembre 2015, n°26 du 27 juin 2016 et n° 22 du 30 janvier 2017,

Considérant le schéma de mutualisation des compétences entre la Ville et l'ACSO dont la compétence prévention de la délinquance par le biais d'une mise à disposition,

Considérant que la mise à disposition actuelle de la Chargée de mission Prévention de la délinquance auprès de l'ACSO à raison de 60% de son temps de travail comporte une irrégularité qu'il convient de corriger dans la mesure où un agent en CDI peut être mis à disposition et non un agent de catégorie A en CDD recruté conformément à l'article 3-3-2° lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie,

Considérant l'observation émise par la Chambre Régionale des Comptes lors de son contrôle,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**Décide avec 25 voix Pour, 3 Abstentions et 1 Contre** de mettre fin à la mise à disposition de la Chargée de mission Prévention de la délinquance auprès de la Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

**04 - DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMPTE RENDU**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des engagements qu'il a souscrits, dans le cadre de sa délégation de pouvoirs confiée par la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014 complétée par la délibération du 25 septembre en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités :

N°	TITRE DE LA DECISION	OBJET DE LA DECISION	RECUE EN SOUS PREFECTURE LE	RENDUE EXECUTOIRE LE
1	<b>Concession de terrain</b>	Accord donné à Mme LELEU Virginie pour fonder une concession trentenaire à compter du 10 janvier 2018	-	15/01/2018
2	<b>Centre Huberte d'Hoker – expression artistique</b>	Dans le cadre du groupe parents « entre parents » des ateliers « expression artistique » sont animés par Mme MAI-HANUS, plasticienne pour un montant de 220 €	11/01/2018	16/01/2018
3	<b>Spectacle – « Invasion »</b>	Présentation du spectacle « Invasion » par la Cie L'Echappée le 10 avril 2018 au Palace pour un montant de 5.486 €	11/01/2018	16/01/2018
4	<b>Ecoles Decour et Bambier – groupe de parole pour les parents</b>	Mise en place d'ateliers parentalités hors temps scolaires par l'association DYS dans les écoles élémentaires Decour et Bambier, pour un montant de 400 € /débat	11/01/2018	16/01/2018
5	<b>Exposition Porte-Fouilloux</b>	Exposition Porte-Fouilloux de Consuelo De Mont Marin dans le hall du Palace du 1 <sup>er</sup> au 23 février 2018, pour 500 €	11/01/2018	16/01/2018

6	<b>Convention de formation</b>	Convention passée avec AFTRAL pour une action « permis de conduire D et FIMO transport de voyageurs » concernant un agent de la voirie, pour un montant de 5.262 € TTC	11/01/2018	16/01/2018
7	<b>Démolition de faitage amianté</b>	Les travaux de démolition faitage amianté sur l'école Paul Langevin sont confiés à Europe Toitures pour un montant de 10.529,88 € TTC	11/01/2018	16/01/2018
8	<b>Maintenance des logiciels Mélodie et Adagio</b>	La maintenance des logiciels Mélodie et Adagio (service état civil) est confiée à la société ARPEGE pour un montant de 2.290,76 € et 2.349,44 € TTC	11/01/2018	17/01/2018
9	<b>Convention de formation</b>	Convention de formation passée avec Isabelle COTTENCEAU concernant une action « communication gestuelle en structure petite enfance », pour un agent de la crèche pour 780 € TTC	15/01/2018	19/01/2018
10	<b>Déchets ultimes en centre de classe II</b>	La réception, contrôle et stockage de déchets ultimes en centre de classe II sont confiés à SUEZ RV NORD EST pour un montant annuel de 20.000 € TTC maximum	15/01/2018	19/01/2018
11	<b>Renouvellement adhésion FNCC</b>	Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture pour l'année 2018, pour un montant de 511 €	18/01/2018	23/01/2018
12	<b>Nuit de la lecture - Spectacle « voyage au bout du monde »</b>	Présentation du spectacle « voyage au bout du monde » par l'association asbl le samedi 20 janvier 2018 au sein de la bibliothèque Paul Eluard, pour un montant de 920 € TTC	18/01/2018	23/01/2018
13	<b>Mise à disposition du Palace</b>	Mise à disposition du Palace à l'institut Le Clos du Nid dans le cadre d'une projection le vendredi 23 février 2018	18/01/2018	23/01/2018
14	<b>Centre H. d'Hoker – atelier nutrition santé</b>	Animation de l'atelier nutrition sur le thème des régimes par Carole MEGROT pour un montant de 150 €	18/01/2018	23/01/2018
15	<b>Aires de jeux – sol amortissant</b>	L'installation de sol amortissant sur les aires de jeux est confiée à ECOGOM pour un montant maxi TTC de 36.000 €	18/01/2018	23/01/2018
16	<b>ALSH – abrogation régie élémentaire</b>	La régie d'avances pour le fonctionnement du centre de loisirs - section élémentaire est abrogée	18/01/2018	23/01/2018
17	<b>ALSH – abrogation régie maternelle</b>	La régie d'avances pour le fonctionnement du centre de loisirs - section maternelle est abrogée	18/01/2018	23/01/2018
18	<b>ALSH – création d'une régie d'avances</b>	Une régie d'avances pour le fonctionnement du centre de loisirs section maternelle et section élémentaire est créée	18/01/2018	23/01/2018
19	<b>Retraités – sortie</b>	Contrat passé avec l'office de tourisme intercommunal de Soissons pour l'organisation d'une sortie destinée aux retraités le 20 avril 2018 pour un montant de 1.600 €	22/01/2018	26/01/2018
20	<b>Repas des retraités- dispositif de secours</b>	Dispositif de secours mis en place par les Sauveteurs de l'Oise pour le repas des retraités le 14 mars 2018 à Clermont	22/01/2018	26/01/2018
21	<b>Acquisition d'un trafic cabine</b>	Acquisition d'un trafic cabine avec cellule rapportée de type froid négatif pour le service restauration auprès de l'UGAP pour un montant de 37.971,66 € TTC	22/01/2018	26/01/2018

22	<b>Convention formation</b>	Convention passée avec l'association CEMEA pour une action de formation « BAFD perfectionnement » concernant deux agents référentes périscolaires, pour 930 €	22/01/2019	26/01/2018
23	<b>Concession de terrain – renouvellement</b>	Accord donné à Mme SCHAFER née SABLET Annie pour le renouvellement de 50 ans de la concession 41 délivrée le 30/08/1968	-	29/01/2018
24	<b>Spectacle – « Dakh daughters Band »</b>	Présentation du spectacle « Dakh Daughters Band » par Drôles de dames, le 15 février 2018 au Palace, pour 8.967,50 € TTC	25/01/2018	30/01/2018
25	<b>Concession de terrain</b>	Accord donné à Mme VILAS BOAS Maria pour fonder une concession trentenaire à compter du 29/01/2018	-	31/01/2018
26	<b>Adhésion RESO 2018</b>	Renouvellement de l'adhésion au RESO pour l'accueil des spectacles vivants en région des Hauts de France	29/01/2018	02/02/2018
27	<b>ALSH ados – théâtre forum</b>	Spectacle de théâtre forum de sensibilisation sur les discriminations par la compagnie NAJE destiné à la section ados du centre de loisirs, pour un montant de 2.044 € TTC	29/01/2018	02/02/2018
28	<b>Convention de formation</b>	Convention de formation passée avec l'UFCV pour une action « BAFD perfectionnement » concernant deux animateurs, pour un montant de 990 €	29/01/2018	02/02/2018
29	<b>Concession de terrain</b>	Accord donné à Mme CUCUZZO Marguerite pour fonder une concession cinquantenaire à compter du 27/01/2018	-	02/02/2018
30	<b>Spectacle « invasion » - coproduction</b>	Coproduction du spectacle « Invasion » de Jonas Hassen Khemiri avec la Cie l'Echappée le mardi 10 avril 2018 au Palace, pour 5.000 €	02/02/2018	07/02/2018